

La « reconquista » en collège.

Cette année, après une année d'expérimentation, notre ministre a décidé de reconquérir le mois de juin, et de le « rendre » aux lycéens, par trop déchargés de cours du fait des différents examens et procédures d'orientation. Si ce constat était avéré, et déploré par les fédérations de parents d'élèves, la frénésie qui a caractérisé le déroulement du mois de juin 2009 incite à la méditation.

Tout d'abord parce que reconquête ne veut pas signifier que l'on simplifiera les choses, mais qu'on les fera plus vite. Repousser les dates des conseils de classe de quinze jours a tout simplement rendu impossible le strict respect simultané du calendrier académique, et des indications ministérielles relatives au déroulement des conseils de classe. Elle supposait un monde parental parfait avec familles capables de répondre immédiatement aux demandes de rencontre en cas de désaccord sur les vœux, et capables de décider immédiatement de suivre la décision du chef d'établissement ou de faire appel. Cette vision idyllique fait manifestement fi des familles recomposées et du consumérisme législatif parental croissant. Des progrès seront à réaliser sur ce point.

Ensuite, parce que entre reconquête rime malheureusement avec enquête. La fin d'année est traditionnellement la période de celles-ci, des appels à projets, des bilans... Force est de constater que les renseignements demandés servent peu aux EPLE, et plus sûrement aux échelons supérieurs. Mais il est aisé de constater que ces demandes pourraient aisément être traitées par une intégration de leur analyse dans « ginet », notre collection de logiciels plus ou moins complémentaires que nous surnommons affectueusement du prénom éponyme.

Le système « Affelnet » atteignait son régime de croisière. La généralisation à l'affectation en seconde générale, la volonté de diminuer les procédures sélectives pour sections spécifiques, ont donné lieu à des anomalies flagrantes. Citons deux exemples rapidement : celui des sections à recrutement spécifiques qui devaient recevoir des dossiers, revêtus des avis des personnels de direction, professeurs principaux, etc AVANT la date fixée pour les conseils de classe, d'où double travail au sein des collèges. Et le casse-tête des options de détermination, sélectives ou pas, qui ont amené à des résultats bizarres en terme d'affectation et à découvrir des élèves « coincés » dans la machine, et qui n'existaient plus, tout simplement.

Enfin, certains collèges du public sont désignés comme centres d'examens pour le DNB et accueillent aussi bien les candidats de l'établissement, des établissements publics ou privés rattachés, sans oublier les élèves issus de Lycée professionnel (série technologique) voire les « candidats libres ». Encore que cette année tout n'a pas eu lieu en même temps, ce qui constitue un progrès. Mais on voit se multiplier les aménagements d'épreuves destinés aux candidats handicapés, aménagements comportant tiers temps, mi temps et secrétaires particuliers, conduisant donc à une sollicitation conséquente des centres d'examens. Ceux-ci seraient bien incapables d'assurer simultanément l'accueil des élèves des autres niveaux, tant tout leur potentiel de salles et d'enseignants est mobilisé. Ce qui permet aux « concurrents » du privé de clamer haut et fort le maintien de leur capacité d'accueil jusqu'à la fin de l'année scolaire, et d'afficher l'indisponibilité de certains de leurs enseignants sur cette période pour cause de voyages de fin d'année...

Ajoutons que la gestion « au plus près » des moyens de l'Education Nationale et le système de dérogation à l'affectation mis en place depuis 2 ans s'accompagne du plus grand flou sur la structure divisionnaire de beaucoup de collèges, déjà « calculée » au plus juste dans le cadre de la préparation de rentrée.

Cette première année de reconquête a très fortement sollicité les équipes de direction des collèges, dont la responsabilité est volontiers pointée du doigt à la moindre erreur. Et ce quel que soit le nombre de personnes dans l'équipe de direction et son secrétariat.

A force de trop exiger de trop peu de personnes, notre système d'Education Nationale est conduit vers un point de rupture. Cela se produira, et ce sera au détriment de collègues. Nous devons donc rester vigilants sur ces points, si nous ne voulons pas que les « PERDIR » fassent les frais de l'entassement et de la complexification des missions qui leur sont assignées.



par Jacques BEYRIS

